Les préférences professionnelles des bacheliers, une question d'intérêts ou une simple conjoncture ?

Issa Abdou MOUMOULA

Université de Koudougou.

Mots clés : préférences professionnelles, intérêts, questionnaire d'intérêts, bacheliers, , orientation.

Key words: Interests, "baccalaureate"owners, guidance, vocational preferences, interest questionnaire.

Résumé----------

L'article présente les résultats d'une enquête portant sur les préférences professionnelles de 107 bacheliers à l'aide du questionnaire d'intérêts professionnels avant leur orientation effective à l'université. Il met en évidence l'importance des intérêts par rapport à d'autres dimensions qui apparaissent moins déterminantes dans le processus des choix des bacheliers. Malgré l'écart qui existe entre les vœux des bacheliers et les places disponibles dans les formations disponibles, leurs choix professionnels sont marqués par des intérêts professionnels.

Abstract

The article presents the results of a survey of vocational preferences of 107 graduates by means of the questionnaire of professional interests before their actual guidance to the university. It highlights the importance of interests in relation to other dimensions that appear less crucial in the process of selection of graduates. Despite the gap between the desires of graduates and the available places in courses available, their career choices are influenced by professional interests.

Introduction

Le concept d'intérêts professionnels a fait l'objet d'études depuis près de 70 ans (Dupont, Gendre, Berthoud et Descombes, 1979). Soixante dix ans après, les préoccupations professionnelles restent d'actualité et le débat toujours ouvert. Cette préoccupation a une incidence sur l'orientation qui a pour vocation de concilier des impératifs différents, parfois contradictoires : d'un côté, les préférences personnelles des individus, de l'autre côté les besoins de l'économie et du monde du travail. Il est attendu de l'orientation qu'elle encourage

chaque enfant à tirer le meilleur parti de ses possibilités et qu'elle place, au même moment, les individus selon les besoins de l'économie (Castra et al., 1988). C'est pour cette raison qu'il est de plus en plus admis de concevoir l'orientation comme une tâche ''paradoxale'' et difficile à accomplir. Cette tâche est d'autant plus difficile que les choix possibles après le bac sont limités. En exemple, les données statistiques de la commission interne d'orientation de l'université de Koudougou en 2009 indiquent un important excédent de la demande de formation dans toutes les filières de l'université (+ 96,11%). Cet excédent va de pair avec l'explosion, chaque année, des effectifs de nouveaux bacheliers. Ce constat nous conduit à nous demander si, en situation d'orientation, les choix des bacheliers relèvent encore de leurs intérêts professionnels ou simplement de la conjoncture ? Quel est le rôle de variables telles que le genre et la série de baccalauréat dans la formation de ces préférences professionnelles ? D'autres facteurs interviennent-ils dans ce processus ? Nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse à cette série de questions à travers une enquête menée auprès de 107 bacheliers de séries littéraire et scientifique de la localité de Manga (Centre Sud du Burkina Faso). Après une clarification conceptuelle, nous décrirons l'objectif et l'approche méthodologique de l'étude, puis nous présenterons les résultats.

1. Elucidation conceptuelle

Au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle, il est souvent question d'intérêts et de préférences professionnelles. La notion d'intérêts est communément associée à celle de préférences. Botteman (2007) fait remarquer que les intérêts professionnels se réfèrent aux activités préférées dans lesquelles la personne se projette en fonction des représentations qu'elle a du métier. Huteau (1982), pour sa part, renchérit que les individus préfèrent les choses pour lesquelles ils ont des intérêts. Les individus ayant des intérêts particuliers affirment des préférences pour certains objets, recherchent des situations où ils peuvent se les approprier et agissent pour les conserver. Comme le souligne Botteman (2007, p. 7), « la préférence naît de la comparaison, de l'attribution d'une valeur, suivie d'une hiérarchisation et d'une prise de position. Mais elle n'implique pas, à chaque fois et nécessairement, un choix. Il peut arriver que l'on préfère une chose ou une activité sans (vouloir ou pouvoir) la choisir ». Selon Crites (1969), les préférences professionnelles sont des professions perçues comme possibles si les meilleures conditions externes étaient réunies.

En psychologie, le terme « intérêt » est utilisé tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Les différentes définitions disponibles apparaissent complémentaires et non contradictoires. Nous

citerons quelques unes. Botteman (2005), dans une perspective purement psychologique, consacre un article à l'étymologie et à la place du mot intérêt dans la psychologie. Recherchant l'étymologie du mot « intérêt », il rapporte que ce terme est d'origine latine et est apparu au XIIIe siècle dans la langue française. Selon cet auteur, le terme intérêt, tout comme bien d'autres mots d'origine latine, est polysémique, ce qui rend son interprétation difficile. Néanmoins, selon l'auteur, il a d'abord signifié « dommage ou préjudice » (dans un contexte juridique), puis « avantage » (dans un contexte financier), avant de revêtir une dimension cognitive et affective (dans un contexte psychologique). La notion d'intérêt, selon la même source, n'a pas toujours existé en psychologie avec un sens consensuel. Une triple extension lui est ainsi attribuée, à savoir des extensions géographique, interdisciplinaire et populaire. L'extension géographique postule que le vocable se retrouve dans la plupart des langues romanes (français, italien, espagnol, portugais, et roumain) d'où il tire son origine. Mais il se retrouve aussi dans les langues germaniques (allemand, hollandais, flamand, anglais ou américain), ce qui marque son extension géographique. Dans son extension interdisciplinaire, la notion d'intérêt apparaît sous un aspect technique. Il est alors utilisé par des spécialistes, avec des acceptions différentes:

- en droit, il est question d'intérêts civils (dédommagements adjugés à la victime) ;
- en finance, on parle d'intérêt simple ou composé (perçu sur le capital) ;
- dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle, parler d'intérêt, c'est évoquer les intérêts professionnels exprimés ou inventoriés ;
- la pédagogie utilise ce terme pour mieux prendre en compte les ''centres d'intérêts'' de l'enfant;
- en économie politique, la notion d'intérêt renvoie à l'intérêt public.

L'extension populaire, elle, concerne l'utilisation courante et quotidienne du vocable « intérêt ». Pour Dupont et al., (1979, p. 17), « *[l]es intérêts correspondent à des tendances ou dispositions relativement stables ou durables et dont le développement semble associé à celui de l'image de soi ; orientées vers différents domaines d'objets ou, plus exactement, vers différents domaines d'activités et d'expériences vécues dans un milieu culturel donné, ces tendances seraient également conditionnées par les pressions plus ou moins fortes définissant les rôles dévolus aux deux sexes.* » Nous pouvons remarquer que cette conception ne limite pas le champ des intérêts au seul monde professionnel, même si ce secteur est le mieux exploré. Super (1964), le premier psychologue qui élabora une mesure des intérêts pour tenter de les étudier d'une manière scientifique, a défini la notion d'intérêts comme étant un

comportement d'acceptation ou de rejet. Huteau (1994, p. 564), pour sa part, nous en donne la définition suivante : « l'orientation positive plus ou moins marquée de l'individu vers une classe d'objets ou d'activités ». Par cette étude, nous nous proposons de mettre en lumière les relations entre l'intérêt et la préférence professionnelle.

2. Rôle des intérêts dans la définition des préférences professionnelles

Dans la littérature, on distingue quatre catégories d'intérêts : les intérêts exprimés, inventoriés, testés et manifestés. Analysons le sens donné à chacune des catégories.

- Les intérêts exprimés sont ceux donnés par le sujet en réponse à des questions orales ou écrites.
- Les intérêts observés. L'observation des activités d'un individu renseigne sur ses intérêts autant que sur l'expression de ses goûts. Les activités à observer, pour les psychologues en orientation professionnelle, ont surtout été les loisirs. Ces loisirs sont utilisés comme des indicateurs d'intérêts ;
- Les intérêts testés. Dans ce cas, on évalue les intérêts à partir de l'observation du sujet devant une tâche standard qui est le test. Léon (1957) s'est intéressé amplement à cette approche de la notion d'intérêts ;
- Les intérêts inventoriés. Ce sont les intérêts obtenus au moyen d'inventaires. Un inventaire d'intérêts consiste en une liste de situations d'intérêts à chacune desquelles un individu répond en indiquant s'il aime (ou aimerait), ou n'aime pas tel objet ou action, est indifférent à tel autre objet ou telle autre action, ou en indiquant ses préférences dans des listes de métiers, de description d'activités professionnelles ou de loisirs, de disciplines scolaires…

Cela étant posé, on s'interrogera sur le rôle de ces catégories d'intérêts dans les préférences professionnelles. A ce niveau, on peut relever une diversité de points de vue. Ainsi, au début de ce siècle, un pionnier tel que Claparède cité par Botteman (2005) accordait à l'intérêt le rôle de moteur de la conduite humaine. Gendre (1982) attribue aux intérêts deux fonctions selon le stade où se trouve l'individu : dans le stade exploratoire, les intérêts ont une fonction essentiellement pédagogique et servent à orienter les activités exploratoires des individus et les aident à mieux se connaître ; par contre, dans le stade réaliste, les intérêts ont une fonction prédictive, et permettent à l'individu d'évaluer ses chances d'appartenance, de réussite, de satisfaction et d'adaptation. Certains auteurs considèrent que les intérêts professionnels sont

des manifestations de la personnalité, c'est-à-dire qu'ils ne caractérisent pas seulement les individus par leurs préférences professionnelles strictement définies mais d'une manière beaucoup plus large. Autrement dit, les dimensions des intérêts sont aussi des dimensions de la personnalité. On ne peut cependant pas en déduire qu'il y a équivalence entre les dimensions des intérêts et celles de la personnalité en sorte que les questionnaires portant sur la personnalité puissent être remplacés par des questionnaires d'intérêts. Nous verrons si les préférences professionnelles des jeunes bacheliers sont marquées par leurs intérêts (scolaires et professionnels). Dans les lignes qui suivent, nous abordons la problématique et les objectifs de l'étude.

3. Problématique

L'idée selon laquelle l'orientation n'est plus une simple question de choix en fonction des traits de personnalité, mais qu'elle est liée à la situation, aux opportunités qui se présentent à l'individu est de plus en plus admise. Cela, parce que les métiers sont dynamiques et les conditions de leur exercice sont mutantes. Autrement dit, ce qui guide vers, ou fait choisir, telle ou telle catégorie de professions, c'est moins les inclinations, les goûts, les préférences, les intérêts de la personne que l'urgence, la situation du moment. Or, dans bien des cas, cette situation, ce moment là est fonction du contexte économique. Par conséquent, les préférences et choix professionnels sont déterminés sinon prédéterminés par le contexte économique qui influence directement le marché de l'emploi, un marché qui se rétrécit en période de récession économique laissant aux individus une faible marge de manœuvre.

Dans un tel contexte socioprofessionnel, nombre de personnes pensent que mieux vaut tenir la profession qui se ‘’présente ‘’, indépendamment de ses désirs personnels, que de courir vainement après ses préférences ou ses intérêts. C'est ce à quoi pensent Lagabrielle et al. (2005) pour qui, on peut en effet supposer que de nombreuses personnes sont actuellement amenées à accepter des métiers parce qu'ils sont porteurs d'emplois au détriment de leurs goûts et de leurs aspirations. Dans cette perspective, il est légitime de se demander si le contexte économique est devenu le facteur qui fixe de manière exclusive les choix et les préférences professionnels au détriment des facteurs sociologiques, scolaires ou psychosociaux. Tout porte à le penser, si l'on s'en tient aux observations de certains auteurs dont Botteman (1999) qui affirme que la conception de l'orientation, selon laquelle celle ci ne doit pas se faire en fonction du marché de l'emploi mais des possibilités de réalisation de l'individu (en prenant en compte les intérêts professionnels de celui-ci), est mise à rude

épreuve en période de crise économique. Gottfredson (1981, 1996) est plus acerbe. Selon cet auteur, même en période normale, les intérêts ne sont qu'une composante résiduelle dans la formation des aspirations ou choix professionnels. Pour elle, en effet, en faisant un choix professionnel, la plupart des personnes procéderaient à une hiérarchisation de critères reliés aux représentations qu'elles se font de leur identité, accordant d'abord la priorité au critère du sexe, puis à celui des considérations de prestige et de statut social et, seulement en dernier lieu, à celui de leurs intérêts professionnels.

Ce paradoxe invite à s'interroger à nouveau sur le rôle des intérêts dans la construction des préférences et des choix professionnels. Les intérêts ont- ils encore un rôle dans la construction des aspirations professionnelles des adolescents ? Telle est la question principale à laquelle cette étude se propose de répondre. De cette question principale découlent des questions secondaires qui se déclinent pour l'essentiel comme suit:

- les préférences professionnelles des jeunes bacheliers de Manga sont-elles marquées par leurs intérêts professionnels ou se font-elles en fonction des opportunités du moment?

- D'autres facteurs structurent-ils ces préférences professionnelles ? Quelles variables interagissent le plus avec les intérêts ?

4. Objectifs et hypothèses

Cette étude s'inscrit dans une approche cognitive des intérêts. Elle correspond, d'une part, à une analyse des catégories d'intérêts identifiées chez les adolescents enquêtés et elle esquisse, d'autre part, une explication de la manière dont ces intérêts se forment.

A travers cette problématique, nous poursuivons deux objectifs :

- décrire le rôle des intérêts dans le processus de formation des préférences professionnelles des jeunes ;

- définir les profils d'intérêts dominants et les variables qui les structurent le mieux.

Pour atteindre ce double objectif, nous avons élaboré des hypothèses.

-la première hypothèse postule que les préférences professionnelles des jeunes bacheliers sont fortement marquées par leurs intérêts professionnels. Ces intérêts différents en fonction du sexe et de la série de baccalauréat.

-la seconde hypothèse postule que d'autres facteurs que les intérêts structurent les préférences professionnelles des jeunes. Il s'agit des variables psychosociales (le désir de rencontrer d'autres personnes, la stabilité de l'emploi, le salaire, la position sociale reconnue…).

5. Méthodologie

5.1. Le choix du site

La ville de Manga est notre site d'étude. Nous avons retenu cette ville parce que nous y avons séjourné pendant un mois lors de la session 2010 du baccalauréat. Dans le cadre de ce travail, la population cible se compose de bacheliers âgés d'au moins 17 ans. Le baccalauréat coïncide en effet avec la période de choix de la filière qui va conduire plus tard le jeune à son métier futur. Le choix de cette population est lié au fait qu'à cet instant de son parcours scolaire, on peut supposer que les intérêts sont stables. L'échantillon constitué à partir de cette population cible comprend 103 bacheliers. Deux séries de baccalauréat composent cette population. Il s'agit des séries A (philosophie et lettres) et D (mathématique et sciences de la vie et de la terre) réparties ainsi qu'il suit :

Tableau N° 1 : Répartition des élèves selon le sexe

Sexe	**Fréquence**	**Pourcentage**
Masculin	73	68, 2
Féminin	34	31, 8
Total	107	100

Tableau N° 2 : Répartition des élèves selon la série de baccalauréat

Série de bac	**Fréquence**	**Pourcentage**
Série A	59	55,14
Série D	48	44,85
Total	107	100

5.2 L'outil d'enquête

La collecte des données s'est faite essentiellement à l'aide de deux outils : le questionnaire d'intérêt professionnel QIP/X combiné avec une liste de raisons fréquemment données par les élèves pour expliquer leurs préférences professionnelles. La consigne est formulée ainsi : *« Les phrases suivantes peuvent être importantes pour un emploi ou une activité professionnelle. Pour vous personnellement, à quel point vous paraissent-elles importantes ? »*

Les modalités de réponses vont de *« Pas du tout important »* à « *Très important* », en sept points.

Les données collectées ont fait l'objet d'une codification dans le but de faciliter leur traitement statistique. Nous avons utilisé les statistiques de tendance centrale pour l'analyse de nos données.

Nous allons à présent chercher à approcher les catégories d'intérêts des élèves et leurs préférences professionnelles.

6. Approches des intérêts des élèves ainsi que de leurs préférences professionnelles.

Dans cette partie, nous allons d'abord voir les intérêts dominants chez nos sujets à travers les dix catégories d'intérêts du QIP/X puis, nous définirons les facteurs qui structurent ces intérêts.

6.1 Intensité des intérêts des élèves

Nous procédons au calcul des moyennes des scores obtenus par les sujets aux différentes professions composant le questionnaire d'intérêts professionnels.

Tableau N°3 : Intérêts professionnels des élèves selon le sexe

Catégories d'intérêts	**Garçons**	**Filles**
Littéraire	8,13	9,75
Artistique	6,57	7,58
Technique	13,97	9,84
Familial et social	8,06	11,49
Altruiste	9,86	11,61
Relations d'affaires	11,52	12,05
Scientifique	11,76	9,84
Pour la Nature	12,53	10,82
Administratifs	10,59	11,24
Sportifs	6,98	5,52

Plus la moyenne est élevée, plus l'intensité de l'intérêt est grande.

L'analyse des résultats obtenus au QIP/X a permis d'identifier les intérêts qui dominent chez les sujets. Il s'agit des intérêts techniques, relations d'affaires, scientifique, pour la nature, administratifs, familial et social, altruiste. Parmi ceux-ci, certains se positionnent comme étant des facteurs discriminants. Les garçons se distinguent par les intérêts technique et pour la nature, avec des moyennes supérieures aux autres tandis que les filles s'affichent plus pour les intérêts relations d'affaires. En revanche, les sujets montrent très peu d'attrait pour les intérêts artistique et sportifs. Qu'en est-il des intérêts par rapport à la série d'études ?

Tableau N°4 : Intérêts professionnels des élèves selon la série de baccalauréat

Catégories d'intérêts	**Série A**	**Série D**
Littéraire	14,29	7,51
Artistique	7,19	6,30
Technique	7,86	13,17
Familial et social	10,40	9,31
Altruiste	11,84	10,78
Relations d'affaires	11,36	10,77
Scientifique	8,67	12,31
Pour la Nature	9,90	13,08
Administratifs	11,13	10,54
Sportifs	7,26	6,29

Plus la moyenne est élevée, plus l'intensité de l'intérêt est grande.

On constate, au vu des résultats du tableau, que quatre profils d'intérêts dominent chez les élèves (technique, scientifique, pour la nature et littéraire). Les élèves issus de la série D se distinguent essentiellement par les trois premiers domaines. Un fait notable est que la dimension littéraire observée chez les élèves de série A enregistre la plus forte moyenne, ce qui laisse penser que la variable série d'études est un puissant déterminant des intérêts pour cette catégorie d'élèves.

Ces résultats rendent compte du fait que les choix des élèves sont marqués par leurs intérêts professionnels et que ceux-ci diffèrent selon le sexe et la série de baccalauréat. Les analyses qui suivent ont pour objectif de déterminer les préférences professionnelles en considérant toujours ces deux variables (sexe et série de bac). Pour cela, nous avons choisi les scores de douze métiers du QIP/X représentant plusieurs catégories d'intérêts. Le test de Khi-deux a servi à mesurer le degré de significativité des relations de dépendance et d'indépendance entre le chois de certaines professions et les variables sexe et série de bac. Nous avons considéré comme seuil de probabilité $p = 0,10$. Pour mesurer ce lien de dépendance ou d'indépendance, deux hypothèses statistiques sont formulées :

Ho, l'hypothèse de nullité, exprime l'indépendance ou l'absence de relation entre deux variables considérées ;

H1, l'hypothèse alternative est l'expression de la relation de dépendance entre deux variables.

6.2 Les préférences des élèves en rapport avec la série de baccalauréat et le sexe

<u>Tableau N°5</u> : Corrélation entre la préférence professionnelle et la série de baccalauréat

Professions	**Série**		**Total**
	A	**D**	
Pilote de ligne	2	16	18
Professeur d'EPS	0	0	0
Interprète-traducteur	15	3	18
Comptable	1	10	11
Attaché d'ambassade	20	11	31
Officier de l'armée	1	1	2
Psychologue	1	1	2
Musicien	0	1	1
Magistrat	9	1	10
Ingénieur en Génie civil	0	2	2
Chercheur	2	1	3
Journaliste	8	1	9
Total	**59**	**48**	**107**

X^2 = 132,597 ddl= 33 p= 0,000

Ce tableau indique l'existence d'une dépendance statistique significative entre la préférence professionnelle et la série de baccalauréat. Pour un khi -deux de 37,5 et à un degré de liberté égal à 33, au seuil 0,10, la probabilité p est égale à 0,000, ce qui est inférieur à 23,11 et explique donc le lien de dépendance statistique. En observant les données du tableau, trois catégories d'intérêts semblent distinguer les élèves. Il s'agit des intérêts scientifiques, littéraire et relations d'affaires. Il ressort que les lycéens inscrits en série D sont plus portés sur les métiers de pilote (16/18) qui sont de type scientifique alors que les élèves des séries littéraires penchent pour les métiers littéraires (20/31) et relations d'affaires (15/18). Qu'en est-il de la variable sexe ?

<u>Tableau N°5</u> : Corrélation entre la préférence professionnelle et le sexe

Professions	**Sexe**		**Total**
	M	**F**	
Pilote de ligne	14	4	18
Professeur d'EPS	0	0	0
Interprète-traducteur	7	11	18
Comptable	5	6	11
Attaché d'ambassade	13	18	31
Officier de l'armée	2	0	2
Psychologue	0	2	2
Musicien	0	1	1
Magistrat	5	5	10
Ingénieur en Génie civil	2	0	2
Chercheur en médecine	3	0	3
Journaliste	6	3	9
Total	**59**	**48**	**107**

X^2 = 132,597 ddl= 33 p= 0,000

Le tableau N° 5 appelle le commentaire suivant :

Les filles plus que les garçons ont une préférence pour les intérêts littéraires et relations d'affaires, et dans une moindre mesure pour les intérêts familial et social. Au regard des résultats du tableau N°4, on peut faire l'hypothèse qu'elles sont en majorité de série littéraire. La préférence professionnelle des garçons va aux intérêts scientifiques. Les filles s'orientent beaucoup plus vers les métiers littéraires et relations d'affaires tandis que les garçons affichent un penchant plus prononcé pour la catégorie d'intérêt scientifique. Cette observation est aussi celle de Smart (1996). Il s'est particulièrement intéressé aux déterminants des intérêts intellectuels, sociaux et entreprenants chez les adolescents. Il constate une distribution similaire et rapporte sous un angle de prédiction, que le fait d'être une fille favorise les intérêts littéraires et sociaux. Nous allons à présent nous pencher sur les dimensions sous-jacentes aux préférences professionnelles de notre population.

Pour appréhender ces dimensions, nous avons adressé une liste qui évoque un certain nombre de raisons avancées par les élèves pour justifier leurs choix. Ces raisons qui sont des valeurs de travail sont consignées dans le tableau N° 6.

6.3 Approche des dimensions sous-jacentes aux préférences professionnelles des jeunes

Tableau N°6 : Approche des dimensions sous-jacentes aux préférences professionnelles des jeunes

Raisons	**Moyennes**
Stabilité de l'emploi	13,5
Position sociale reconnue	12,8
Désir de rencontrer d'autres personnes	8,1
Salaire	14,9
Caractère humanitaire	5,7
Pallier le manqué de cadres dans cette profession	6
Independence de l'emploi	7,3
Recommendations parentales	11,6

La valeur est d'autant importante que la moyenne est élevée

Le choix d'une profession chez les élèves répond en priorité à deux dimensions : le salaire, la stabilité de l'emploi et la position sociale reconnue avec respectivement des moyennes de 14,9, 13,5 et 12,8. Vient ensuite la dimension des recommandations parentales. Ils lient moins leurs préférences professionnelles au désir de rencontrer d'autres personnes, au caractère humanitaire et au fait de répondre à un besoin national. Le salaire apparaît ainsi, aux yeux de notre population d'enquête comme le facteur majeur de ses préférences professionnelles. Dans une enquête que nous avions réalisée en 1998 sur un échantillon de 600 élèves de terminale du Burkina (Moumoula, 1998), nous nous étions intéressés, entre autres, aux valeurs de travail évoquées par les élèves pour justifier le choix des métiers. Les résultats montraient un score élevé dans deux rubriques principales : importance du métier pour le pays (25,50%) et raisons humanitaires (15,50%). On constate une diversité de réponses liées aux caractéristiques socio-économiques du pays (lutte contre la désertification, l'analphabétisme, les maladies endémiques et le problème des droits de l'homme). Ces résultats s'opposent à la

tendance actuelle. Nous pouvons faire l'hypothèse que ces préoccupations semblent lointaines pour les jeunes de nos jours.

7. Synthèse et Discussion

Les différents résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que les préférences professionnelles de notre population d'enquête demeurent une question d'intérêts professionnels qui varient selon le sexe et la série de baccalauréat. Il faut néanmoins souligner que ces deux variables n'agissent pas seules. Certaines variables psychosociales jouent un rôle, mais ce rôle est moins déterminant.

En d'autres termes, les intérêts demeurent une base pour comprendre les processus décisionnels qui fondent les démarches d'orientation. Ils jouent un rôle dans la formation des préférences des bacheliers enquêtés. Les préférences professionnelles de ces adolescents portent surtout sur l'enseignement et les métiers de la santé. Par ailleurs, les résultats obtenus ont contribué à confirmer la validité discriminante du QIP/X. L'analyse des profils d'intérêts révèle que les bacheliers enquêtés manifestent peu d'intérêts pour les activités liées à la musique et pour les activités sportives. En revanche, six catégories d'intérêts sont dominants chez ces adolescents. Ce sont les catégories d'intérêts littéraire, pour la nature, administratif, technique, relation d'affaires et scientifique.

Ainsi, les données montrent que les filles, plus que les garçons, enregistrent des scores élevés dans les profils d'intérêts *familial* et *relations d'affaires* alors que les garçons montrent plus d'attrait pour les intérêts *techniques* et *pour la nature*. De la même manière, les bacheliers de la série scientifique sont davantage pour les intérêts techniques et pour la nature tandis que ceux de la série A s'intéressent fortement aux métiers se rapportant à la dimension *littéraire*.

Si les résultats peuvent aider à mieux comprendre les relations entre les intérêts professionnels et certaines variables sociologique et scolaire, ils ne résolvent pas pour autant la question de leurs relations avec les variables psychosociales comme les valeurs de travail. Une première interprétation consiste à penser que les intérêts professionnels et les valeurs de travail sont distincts. C'est une opinion largement partagée. Pour Ivey (1963) par exemple, les intérêts façonnent la direction d'une carrière alors que les valeurs de travail affectent les attitudes d'une personne et sa satisfaction en regard d'un poste en particulier. Larcebeau (1979, 1982, 1983), en prenant appui sur le point de vue de Super (1973), démontre que les besoins

seraient à l'origine des valeurs et des intérêts en épousant la thèse selon laquelle les valeurs sont des objectifs que l'on cherche à atteindre pour satisfaire un besoin. Les intérêts sont les activités et les objets spécifiques par lesquels les valeurs peuvent être atteintes et les besoins satisfaits. Cette interprétation ne suffit toutefois pas à rendre compte du fait constaté dans cette étude. Il est possible que notre approche saisisse moins bien certaines dimensions que d'autres. Il est possible également que la taille de notre échantillon ait pu avoir un effet sur les scores.

Conclusion

Les travaux antérieurs réalisés par d'autres chercheurs et par nous-mêmes, nous ont amené à formuler l'hypothèse suivante à propos des intérêts et des préférences professionnelles des jeunes bacheliers : les préférences professionnelles des jeunes bacheliers sont fortement marqués par leurs intérêts professionnels. Ces intérêts différents en fonction du sexe et de la série de baccalauréat. Nous avons supposé des facteurs autres que les intérêts jouent un rôle dans la formulation des préférences professionnelles, c'est pourquoi nous avons élaboré une seconde hypothèse. Celle-ci postule que des variables psychosociales telles que le désir de rencontrer d'autres personnes, la stabilité de l'emploi, le salaire, la position sociale reconnue… structurent les préférences professionnelles des jeunes. Les résultats montrent que ces préférences sont davantage marquées par les intérêts que par certaines valeurs. Par ailleurs, les résultats obtenus ont contribué à confirmer la validité discriminante du QIP/X. L'analyse des profils d'intérêts révèle que les bacheliers enquêtés manifestent peu d'intérêts pour les activités liées à la musique et au sport. En revanche, six types d'intérêts sont dominants chez ces adolescents (en considérant le sexe et la série de bac). Ce sont les intérêts de type littéraire, pour la nature, administratif, technique, relation d'affaires et scientifique. Au demeurant, en traitant de ce sujet, l'objectif n'était pas de faire de la prédiction selon Corbière (1997) à partir des intérêts mais de montrer leur importance en tant qu'indicateur de direction dans laquelle le sujet s'engage durablement. Il s'agit d'amener l'adolescent à mieux se connaître et à mieux comprendre son environnement, à donner du sens à sa scolarité et à favoriser une réflexion sur lui-même (intérêts, aptitudes et traits de personnalité). Cela est d'autant plus important lorsque l'on passe de la logique de l'orientation subie à celle de l'orientation choisie, donc centrée sur l'individu. De plus, faire des inventaires d'intérêts

pourrait avoir selon Dupont et al. (1979) une fonction essentiellement pédagogique. Elle pourrait servir de moteur aux activités d'auto-information des individus en les aidant à mieux se connaître.

Références bibliographiques

Botteman, A. (1999). La contribution des inventaires d'intérêts professionnels au processusd'orientation : un point de vue sociocognitif. *Le langage et l'homme*, 4, pp. 455-471.

Botteman, A. (2005). Apparition et développement de la notion d'intérêt en psychologie :quelques repères historiques. *Carriérologie*, 10, pp. 45-73.

Botteman, A. (2007). Peut-on parler de préférences en matière d'intérêts professionnels ? *Carriérologie*, 11, N° 2.

Castra et al. (1988). Pour l'emploi : une méthode d'action sur offres et demandes. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 17, pp.233-247.

Corbière, M. (1997). Une approche multidimensionnelle de la prédiction de la réussite scalaire. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 26, pp. 109-135.

Crites, J. O. (1969). *Vocational psychology*. NY: McGraw-Hill.

Corbiere, M. (1997). Une approche multidimensionnelle de la prédiction de la réussite scalaire. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 26, pp. 109-135.

Dupont, J. B. et al. (1979). *La psychologie des intérêts*. Paris : PUF.

Gendre, F. (1982). Structures de l'individu et choix professionnels. IPAUL : Lausane.

Gottfredson, L. S. (1981). Circumscription and Compromise: a Developemental Theory of Occupational Aspirations. *Journal of Counseling Psychology Monograph*, 6, 545-579.

Gottfredson, L. S. (1996). Gottfredson's Theory of Circumscription and Compromise, in D. Brown, Associates (eds.), *Career Choice and Development*, San Francisco, JB, 179-232.

Huteau, M. (1982). Les mécanismes psychologiques de l'évolution des attitudes et des préférences vis-à-vis des activités professionnelles. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 11, 107-125.

Ivey, E. A. (1963). Interests and work values. *Vocational Guidance Quarterly*, 7, pp. 121-124.

Lagabrielle, S. et al. (2005). Les adultes confrontés au choix de formation. *Carriérologie*, 1.

Larcebeau, S. (1979). Les choix professionnels d'élèves de classe terminale. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 8, pp. 215-244.

Larcebeau, S. (1982). Intérêts, valeurs et choix professionnels. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 11, pp. 341-354.

Larcebeau, S. (1983). *Motivation et personnalité. L'Orientation scolaire et professionnelle*, 12, pp. 215-242.

Léon, A. (1957). *Psychopédagogie de l'orientation professionnelle*. Paris : PUF.

Moumoula, I. A**.** (1998). Étude sur les projets d'avenir des lycéens de terminale du Burkina Faso. *Mémoire pour le diplôme d'État de conseiller d'orientation-psychologue*. Paris : INETOP /CNAM.

Super, D. E. (1964). *La psychologie des intérêts*. Paris : PUF.

Super, D. E. (1973). *The Work Values Inventory*, in D. G. Zytowski (Ed), *Contemporary Approaches to Interest Measuremen*t, pp. 189-205. University of Minnesota Press.